



BULLETIN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ



www.bourgargental.fr



Le mot du Premier Adjoint...

juillet/août 2008



Chers Bourguisanes, Bourguisiens,

Nous nous sommes engagés, au printemps, durant la campagne électorale, à faire la lumière sur les finances de notre Commune.

Comme nous vous l'annonçons, la situation financière présente – et c'est le moins que l'on puisse dire – quelques incongruités.

Pour celles et ceux qui n'ont pu venir à la réunion publique du 30 juin dernier organisée par l'équipe municipale, vous trouverez dans ce numéro un article précis, résultat de l'audit interne réalisé.

Malgré cette situation que nous n'ignorions pas, nous avons fait le choix d'entériner l'exécution budgétaire 2007.

Après établissement et chiffrage de notre plan de mandat (qui allie efficacité des services municipaux à la poursuite d'investissements nécessaires pour la Commune), nous vous informerons des conclusions de l'audit externe.

Notre volonté de rechercher tous les financements possibles est réelle et nous travaillons en étroite collaboration avec nos différents partenaires, et notamment :

- le Conseil Général, plus particulièrement avec son Président, pour porter les projets futurs qui

seront générateurs d'emplois et de recettes supplémentaires,

- le Conseil Régional, avec son Président Jean-Jack QUEYRANNE, qui sera en mairie de Bourg-Argental le mardi 26 août prochain, au matin, pour un échange avec l'équipe municipale, suivi d'une réception à laquelle l'ensemble de la population est cordialement invité.

La gestion sincère et rigoureuse des finances publiques constitue l'une des principales missions que m'a confié le Maire, Stéphane HEYRAUD.

Avec lui et l'ensemble du Conseil Municipal vous pouvez compter sur notre volonté de vous servir utilement.

En dépit de cet édit ciblé davantage sur nos actions prioritaires, plutôt que sur la période estivale, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bon été et de bonnes vacances.

Jean-Louis GAUCHER
Maire-Adjoint en charge des Finances

Service public : service technique

Du balayage à la programmation des travaux d'assainissement, en passant par le fleurissement de la commune, le service technique rassemble des compétences et des fonctions très variées qu'assument 20 agents territoriaux, sous la houlette de Monsieur SIDI MOUSSA.

Pour exemple, sur cette période estivale, les espaces verts, le fauchage, l'arrosage, les installations nécessaires aux différentes manifestations sont au programme de leurs journées de travail. A titre informatif, il faut trois semaines pour faucher l'ensemble du village. La piscine ouvre ses portes et les écoles ferment les leurs, le moment devient propice à l'entretien des bâtiments communaux. L'été va vite passer pour ces hommes et ces femmes au service des bourguisiens et de nos visiteurs. En septembre déjà, il leur faudra commencer la préparation des illuminations.

Mais ce sera sans Monsieur Sidi Moussa qui, après un an et demi au poste de directeur des services techniques de notre commune, va poursuivre sa carrière territoriale vers d'autres contrées, pour des raisons de rapprochement familial. Il part riche de son expérience bourguisane et gardera un souvenir agréable de la population. Il fut heureux de répondre au mieux, à travers les élus, aux attentes des bourguisiens. Qu'il en soit remercié.



Une partie de l'équipe de M. Sidi Moussa

Sommaire

- En supplément : l'essentiel sur les finances de notre commune.
- Une page d'histoire sur les marchés.
- Retrouvez dans les infos pratiques les horaires de la piscine.

Dans ce numéro

- 1 Le mot du premier adjoint**
Service public : Service technique.
- 2 La parole aux commissions**
Nouveautés, Economie locale.
- 3 Ça s'est passé à Bourg-Argental**
Réunion publique sur l'état des finances municipales
Ecole Maternelle Publique
- 4 La parole aux associations**
- 5 L'Agenda**
Communiqués - A ne pas rater !
- 6 Un peu d'histoire**
La Halle, les foires et marchés de Bourg-Argental
- 7 Jeux et Solutions - Etat-Civil**
- 8 Infos pratiques**

La parole aux Commissions

Sports-Jeunesse-Loisirs

A l'eau !

Après le travail de recrutement du personnel d'accueil et d'entretien, et des surveillants de baignade, celui de la remise en route des bâtiments, la piscine offrait son lagon bleu aux nageurs et débutants. Cette année, une nouveauté : une initiation de natation a été proposée aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} en début de saison piscine.

La piscine est donc ouverte depuis le 20 juin et ce jusqu'au 31 Août.

Bonne baignade à tous!

Vogue !

Le dernier week-end de Juillet, la classe 2010 a organisé la grande vogue. Sous le signe des festivités et de la sécurité, vous avez pu profiter d'un nouveau manège à sensation en plus des manèges traditionnels, assister à un défilé de chars, à la traditionnelle retraite aux flambeaux et au feu d'artifice. Trois bals cette année ont clôturé les journées du vendredi, samedi et dimanche. La municipalité associée aux jeunes et à leurs parents ont voulu mettre l'accent sur la sécurité. Samedi soir, avec la participation de la prévention routière, une action de sensibilisation a présenté les méfaits de l'alcool sur l'organisme et les dangers qu'il engendre sur la conduite. Bien sûr, les classards sont passés dans les maisons, les entreprises locales et les commerces avec le sourire de leurs 18 ans pour la fameuse radisse.

Démocratie Participative citoyenneté-communication

Les nouveaux statuts du Conseil Municipal des Jeunes ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal le 10 juin dernier. Les collèges du Pilat et Saint Joseph ont été contactés pour préparer les nouvelles élections envisagées en fin de premier trimestre scolaire. Les élus du précédent Conseil Municipal des Jeunes sont invités à passer le relais.

Les élèves pourront ainsi être initiés à la citoyenneté, à la vie de la commune et son organisation. Leurs élus auront pour mission de porter la voix de leurs camarades au niveau du conseil municipal, dans l'intérêt de la commune et de la jeunesse du canton.

Les travaux préparatoires de transformation du site internet de la Mairie se poursuivent tout l'été. La commission lance un appel à la population et aux associations : faites nous savoir ce que vous attendez de cet outil de communication et d'information. Nous en tiendrons compte autant que faire se peut. Les permanences d'élus, le cahier de doléances à disposition à l'accueil de la mairie, un courrier, un mail... Autant d'outils déjà disponibles pour nous faire part de votre avis !

La commission extra municipale des affaires sociales a, au cours de ses premières rencontres, établi un diagnostic initial qui permet de travailler entre acteurs locaux. Elle tentera de résoudre différentes problématiques soulevées. Ainsi, la démarche retenue porte sur :

- la résolution des quelques cas d'habitat indigne sur la commune, par différents moyens réglementaires mais aussi sociaux,
- l'adaptation des équipements publics (voirie et bâtiments publics en particulier) aux personnes à mobilité réduite,
- l'accompagnement des personnes fragilisées, handicapées...

Nouveautés Economie Locale



Françoise Echinard - Le Relais

Depuis le 2 juin 2008, Françoise ECHINARD vous accueille à l'**Hôtel Restaurant Le Relais**, 35 Rue du Docteur Guyotat. Ouvert tous les jours et sur commande le Dimanche, vous vous régalez d'une cuisine simple et de bonne qualité. Cinq chambres sont disponibles pour nos visiteurs.

Contact au 04 77 39 61 21

Stationnement Zone bleue

Afin de permettre la rotation sur les places de stationnement en centre-ville, les zones bleues doivent être respectées. En apposant le disque horaire obligatoire, le temps de stationnement est d'une durée maximum d'une heure et trente minutes.

Rappel : Ce disque est disponible en mairie. **Les aires d'arrêt d'autocar ne sont pas des aires d'arrêt-minute ni même l'équivalent des zones bleues.**

Le respect de ces règles de stationnement est l'intérêt de tous.

Affaires Sociales

- l'animation d'action générale de prévention et de développement social dans notre commune.

L'ensemble de ces actions sera nécessairement issu d'un travail collectif et partenarial.

D'autre part, le CCAS a validé le principe d'une aide à l'installation de télé-alarme sous condition de ressources (s'adresser à la mairie).

ça s'est passé à Bourg-Argental

Les temps changent...



Le Camping en 1959

Le Domaine de l'Astrée

Le parc résidentiel de loisirs, soit dit notre camping, est désormais géré par Pâquerette FLAMENT et Thierry IGOLÉNE. Venant de la restauration pour l'une et de l'évènementiel pour l'autre, c'est le goût des rapports humains et de l'accueil qui les ont amenés à mettre leur complémentarité au service des bourgeoisans et de leurs visiteurs. En plus du cadre naturel des lieux, (rivière, ombrage, parc du Pilat...) la dimension de cette structure a motivé leur choix.

L'envie est présente de développer la qualité de l'accueil et ce, toute l'année. Car n'oublions pas, que le camping est ouvert 12 mois sur 12, et qu'il offre des espaces pour les tentes, les camping-cars, les caravanes, sans compter le confort des bungalows.

Ne réfrénez pas votre curiosité et venez les rencontrer. Ils se feront un plaisir de vous faire visiter les lieux.



Pâquerette et Thierry

Contact :

CAMPING L'ASTRÉE

L'Allier

42220 BOURG-ARGENTAL

Tél. 04 77 39 72 97

Réunion publique sur l'état des finances municipales

Le 10 juin 2008, le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs pour l'année 2007. Parallèlement, un audit interne a été mené. Comme annoncé par l'équipe municipale en place durant sa campagne électorale, il a donné lieu à un compte-rendu, le 30 juin dernier, devant un auditoire attentif et intéressé, composé d'une centaine de personnes et d'anciens élus.

L'exposé avait un contenu pédagogique et informatif. Vous en trouverez les détails sur le supplément. Donnant suite à ce constat de départ, un audit externe est commandé à partir des projets du plan de mandat du conseil municipal et des besoins de la commune. De la même façon, il donnera lieu à un compte-rendu public en septembre.



cultures et Affaires scolaires

Ecole maternelle publique

Lors de sa première réunion le 21 mars 2008 le conseil Municipal avait délibéré en faveur du soutien à la demande du maintien du demi-poste d'enseignant à l'école maternelle publique. La mobilisation de la municipalité en la personne de Michèle MONCHOVET, adjointe aux affaires scolaires, du président du Conseil Général dans les mois suivants, et surtout celle des parents d'élèves, qui depuis deux ans, restent solidaires pour un accueil de qualité à l'école, a porté ses fruits. Le poste est maintenu cette année encore.

Mais l'Inspection Académique précise fermement que c'est la dernière fois. Le relais est passé à la Communauté de Communes, et ce, depuis la transmission des compétences dans le domaine de la petite enfance par délibération des conseils municipaux du canton.

Par ailleurs, la direction de l'école maternelle publique change de visage mais reste pour autant bien connue, puisque c'est Florence GAUDOT qui prend la suite d'Anne-Marie ROUX.

En poste depuis 1999, Florence GAUDOT a accepté cette responsabilité pour permettre la continuité du travail pédagogique engagé et préserver la stabilité d'une équipe dynamique.

Journées du Patrimoine

La commission associée à des amoureux de l'histoire locale de Bourg Argental et du canton travaille déjà depuis plusieurs semaines sur les journées du Patrimoine les 20 et 21 Septembre prochain. Les bourgeoisans pourront redécouvrir les richesses de leur cité durant ce week-end.

La parole aux associations

Le Tennis Club Bourguisan fait un rappel à la population :

Le Tennis Club Bourguisan est ouvert toute l'année aux non licenciés souhaitant « taper dans la balle » de temps en temps. La location des courts se fait à la Maison de la Presse (à côté de la mairie) à ses heures d'ouverture.

L'accès aux courts est réglementé et n'est PAS GRATUIT (même si les courts ne sont pas fermés à clefs), au même titre qu'une séance de cinéma ou qu'une entrée à la piscine.

La participation financière est de 6 euros/h (pour 4 personnes maxi) à régler à la Maison de la Presse. Ce montant est entièrement récupéré par le club, enregistré et comptabilisé par notre trésorière.

Il est étonnant alors de voir de plus en plus de personnes non licenciées au club (bourguisains plus que touristes) utiliser les courts comme s'ils en étaient propriétaires et réagir parfois très mal devant l'application du règlement : à savoir l'exclusion des courts.

Toute utilisation frauduleuse pourra entraîner des sanctions le cas échéant.

Pour tous les autres, le TCB vous souhaite la bienvenue sur ses courts.

Sportivement.

O. Clavaizolle
Président du TCB

Premier grand rassemblement des Classes en 8

Une nouveauté à Bourg Argental !

Le samedi 20 septembre 2008, Les Amis de Bourg – Classes en 8 organisent le premier rassemblement des classes en 8. Au programme, un défilé en ville en fin de matinée suivie d'une journée festive et conviviale pour les nombreux participants nés une année en 8 (plus de 240 participants dont plus de 150 classards). La vague des conscrits sera composée par les enfants nés en 2008, classe 2028 (parents, inscrivez vous !) ... jusqu'à ceux de 1938.

Une visite aux conscrits résidant à la maison de retraite (dont une centenaire) est prévue. Toute la population est invitée à assister au défilé de cette nouvelle manifestation.

Autorisation de Buvette pour les Associations

Pour toutes les Associations organisatrices de manifestations souhaitant la mise en vente de boissons, il est rappelé qu'un nouveau formulaire est mis en place.

L'imprimé de demande d'autorisation de buvette est à retirer en mairie 1 mois avant la date de la manifestation.

L'Amicale Pétanque Bourguisane

Une saison d'été chargée et déjà bien entamée pour cette association. En effet une dynamique équipe de fidèles organise pour votre divertissement chaque Jeudi à partir de 18 h 30, un concours place des Noyers. Dès octobre, la saison d'hiver commence avec les concours du Jeudi à 18 h 30 mais cette fois au Boulodrome.

Président : Julien FONTANET

Secrétaire : Aurélie RAMEAU - Tél. 06 29 13 54 54

Trésorier : Mickaël MALLARD - Tél. 06 14 84 56 99

Les Amis de Bourg Argental

Créée le 9 novembre 1970 par un groupe de bourguisains passionnés d'histoire locale et d'histoire en général l'association des Amis de Bourg Argental compte à ce jour 154 adhérents.

Elle avait à sa naissance et a toujours pour buts principaux :

- Essayer de sauvegarder, ou de faire sauvegarder dans la mesure de ses moyens, ce qu'il reste du patrimoine local

- Faire vivre le passé de la cité bourguisane en essayant de traduire sa vocation

- Divulguer le goût de la recherche historique notamment parmi la jeunesse

A ces trois buts principaux est venu s'ajouter il y a quelques années : effectuer des recherches généalogiques

Cette société a déjà réalisé un certain nombre d'actions. Outre les conférences, causeries, montages audio visuels, expositions à caractère historique, elle a fait ériger la nouvelle statue de Saint Jean François Régis, organisé plusieurs chantiers de jeunes sur le site du château d'Argental et participé à beaucoup de manifestations locales (bicentenaire Révolution, passage à l'an 2000...) en collaboration avec d'autres associations.

Mais cette association ne vit pas dans la nostalgie du passé. Cette année, dans le cadre de l'année de l'Asie, en collaboration avec la médiathèque, elle a présenté un montage audio visuel sur la Mongolie Elle a également invité Mme Jeannette Desvigne-Paret pour la présentation de son ouvrage « villages de mes aïeux » ou la vie quotidienne dans les villages de la vallée du Rhône au 17^{ème} siècle.

Actuellement elle étudie la mise en place d'animations trimestrielles à caractère historique local ou animé par un acteur local, et participera, dans le cadre des journées du patrimoine, à l'automne prochain, à la demande de la municipalité, à la réalisation d'une exposition sur l'Hôtel de ville.

En outre elle édite un bulletin semestriel diffusée à près de 300 exemplaires. (un en juin, le second en décembre)

J. Badol

Président : Jean BADOL

Vice Président : Camille PANEL et Alain JAMET

Trésorier : Robert BOIRAYON et Eliane RICHARD (adjoint)

Secrétaire : Danièle EGEE et Serge CHARROIN (adjoint)

Nouveaux Venus dans la Vie associative :

La Voix des Bourguisains

Elle a comme objet de « promouvoir le développement social, culturel et économique de Bourg Argental, ainsi que le bien-être des habitants, en créant ou en participant à tout événement en rapport avec l'objet et en offrant un espace de dialogue et de propositions à la population ».

Contact : www.lavoixdesbourguisains.fr.

Président : Olivier Mounier - Vice Président : Laurent Magnard

Trésorière : Agnès Nicod - Trésorier adjoint : Olivier Desmartin

Secrétaire : Maryline Ruard - Secrétaire Adjoint : Hervé Bancel

La classe 2011

Sitôt la vogue enterrée par les conscrits, la nouvelle génération prendra pleinement la relève. Déjà constitué en association, le bureau compte une présidente en la personne de Anaïs GERY, un vice-président Vincent POINARD, un trésorier Kevin BOUDAREL, une vice-trésorière Maud RICHARD, une secrétaire Maurine DELAIGUE, une vice-secrétaire Orlane JUMEAU. Souhaitons-leur une année fructueuse et réjouissante !

Agenda Juillet/Août 2008

Visite officielle...

M. Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil Régional, sera de passage à Bourg-Argental le 26 Août au matin. L'ensemble de la population est convié à la réception, qui aura lieu après la rencontre avec vos élus.

Communiqués

Covoiturage : Le mardi 26 août 2008 à 20 heures, en mairie, la municipalité propose une rencontre d'information et d'échanges afin de développer une mobilité pour tous, de réduire les rejets en CO₂, de trouver la convivialité pendant le trajet, d'alléger les frais de transport.

Marie-Françoise BONNEFOY, conseillère municipale est à votre disposition.

Vous pouvez la contacter par l'intermédiaire du secrétariat de mairie, au 04 77 39 61 34.

Espace Louis Bancel : Lancement de la saison 2008 de l'Espace Louis Bancel au cœur de la Maison du Châtelet (18 place de la Liberté). L'exposition dédiée au sculpteur accueille à nouveau les visiteurs jusqu'à la fin septembre. L'espace rassemble 35 sculptures et 29 estampes offrant un regard étendu sur le travail de ce natif de Saint Julien Molin Molette. Travaillant le Bronze et la Pierre, Louis Bancel nous laisse une œuvre aux formes simples et pures, une beauté, une plénitude qui touchent le visiteur.

Ouvert du mercredi au Dimanche de 14 h 30 à 18 h 30. Accès libre.

La fête de la Musique

Le samedi 21 juin la Fête de la Musique a été dignement célébrée dans notre ville. Les places et les rues, l'église, la Halle ont accueilli chanteurs et musiciens. Tous ont pu choisir selon leur goût : chants de la Chorale et chanteurs sous la Halle, instruments divers avec l'Ensemble Harmonique et l'Ecole de Musique, guitares, concerts rock dans les cafés et sur la Place des Noyers avec les groupes de l'Espace Déôme... Le soleil et la bonne humeur régnaient en maître !

Une fête très réussie de l'avis général.

Le Bal des Pompiers

Le 13 Juillet, un public très nombreux, massé sur la place de l'Hôtel de Ville, a pu admirer le feu d'artifice cru 2008, tiré par des artificiers professionnels. Ensuite les pompiers nous ont proposé leur bal populaire qui, comme chaque année attire une population nombreuse, malgré la fraîcheur ambiante.

Concours de Boules de la FNACA

Une nouvelle fois, pour ce 14 juillet, la FNACA proposait son concours de pétanque sur la place des Noyers. 55 doublettes ont partagé leur passion durant l'après midi. Le soleil, bien que timide n'a pas empêché la manifestation de se dérouler agréablement. Nous félicitons les joueurs et les finalistes...

Le 14 juillet

La tradition a été respectée ! Place de Sablon, 10 h 30, l'Ensemble Harmonique de Bourg Argental se mettait en route, suivi par un cortège composé des sapeurs-pompiers, jeunes, professionnels et volontaires, des porte-drapeaux des anciens combattants, du maire et des conseillers municipaux arborant les cocardes tricolores, le président du conseil général et un représentant de la gendarmerie nationale. Les bourgeoisans et vacanciers, venus nombreux, se mêlèrent au défilé.

Devant l'Hôtel de Ville, le discours du Maire Stéphane HEYRAUD, rappelait les fondements de cette fête nationale et le respect dû aux actes d'anonymes valeureux qui jalonnent l'histoire de notre République et de nos libertés. Puis le cortège s'est dirigé vers l'arbre de la Liberté, et enfin vers la place de la Soierie.

Le Maire et le Président du Conseil Général passaient en revue les troupes et le matériel des Sapeurs-pompiers et remettaient tour à tour les médailles et diplômes marquant une année bien remplie pour ces hommes et femmes.

A partir d'un outil d'entraînement : le générateur gaz, les soldats du feu démontrèrent leur professionnalisme. La population venue en nombre fut admirative devant les exercices délicats.

L'amicale des sapeurs-pompiers invitait alors tout un chacun à se remettre de leurs émotions autour du verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse !



A ne pas rater !

• Exposition Artistorium

A la Maison du Châtelet du 6 juillet au 29 août 2008, animée par Madame HERTER. Vous découvrirez un panel de réalisations de peintures à l'huile, de sculptures, d'aquarelles, pastels et autres émaux. Les œuvres présentées seront renouvelées en Août.

• Sorties Pédestres

L'Office de Tourisme vous guide tous les mardis de Juillet et Août à travers le paysage et le patrimoine local. Des boucles de 6 à 16 km proposées à tous en demi-journées.

Départ 14 h 00 de l'Office du Tourisme,

Retour 17 h 00 environ (sauf le 5 Août).

Mardi 5 Août :

Barrage du Ternay (Attention départ pour la journée et repas tiré du sac)

Mardi 12 Août :

La Croix de la Pauze

Mardi 19 Août :

Madone et Voie Ferrée

Mardi 26 Août :

le Banchet

• Sorties « Découverte et Terroir »

Ces sorties se font en voiture particulière sous la conduite d'un membre de l'Office de Tourisme. Au cours de chaque circuit, vous serez reçu par un agriculteur qui vous fera visiter son exploitation. La plupart d'entre eux vous offriront une dégustation. Possibilité d'achat.

Mercredi 6 Août :

« Découverte autour du Col du Grand Bois »

Mercredi 13 Août :

« Ferme de Bobigneux et sur les hauteurs du Pays de la Déôme »

Mercredi 20 Août :

Autour de Bourg Argental « Autrefois et aujourd'hui »

Mercredi 27 Août :

Burdignes

• Exposition

Des réalisations de Brigitte FERRUS à la Maison du Châtelet, du 5 septembre au 27 septembre 2008.

Peinture sur bois et toile (peinture à l'huile, au pinceau et au couteau).

Vernissage le 11 septembre à 18 h 30



Le marché place Paret au début du XX^{ème} siècle

Un peu d'histoire...

La halle, les foires et marchés de Bourg-Argental

AU MOYEN AGE, LES FOIRES ET MARCHÉS sont soumis à un régime strict de police et de surveillance ; Roi, barons et comtes entendent s'en réserver seuls l'institution et le contrôle, en leur qualité de seigneurs. Dès le début du XIV^{ème} siècle, se tenait à Bourg-Argental un marché hebdomadaire. Une lettre patente de mai 1343, donnée à Vincennes par Philippe VI roi de France définissait le mardi, comme jour des transactions. Son rayonnement ne dépassait pas celui de la petite bourgade qu'était Bourg-Argental en ces moments troublés de début de guerre de cent ans. Petite ville sans fortification, ni fossé, dont la communauté d'habitants trouva un semblant d'abri autour de l'église et auprès de quelques faubourg et hameaux parsemés sur de proches montagnes recouvertes de forêts. Ce simple marché du mardi, n'attirait que les gens du pays, venus y écouler le peu d'excédent de culture d'élevage et d'artisanat que leur laissaient les lourdes redevances seigneuriales, payées en nature.

Les ravages de la guerre de cent ans et les bandes de brigands qui écumaient les campagnes du Forez et du Pilat à la fin du conflit, vont transformer les cités des villes et villages du Forez. Ainsi, Bourg-Argental va se doter à partir de 1405, de remparts, de deux tours et d'un fossé. La cité, un peu plus protégée bénéficia en 1537 de trois foires supplémentaires et en 1562 de l'établissement d'une halle. Ce nouvel édifice, proche des fossés et derrière l'église, remplaça un jardin appartenant à Gabriel Bollioud, procureur d'office d'Argental. Cette construction allait fournir un bien-être notable aux habitants mais aussi elle généra des droits et privilèges. Gabriel Bollioud s'engagea à construire la halle. En échange, les habitants de Bourg lui cédèrent tous les droits de banchages de cette halle. C'est à dire, les marchands devaient aux jours des foires et marchés, poser leurs bancs de marchandises et denrées uniquement sous la halle, soumise à redevance et n'avaient en aucun cas le droit de vendre en dehors. Surtout avantageusement située, cette halle va fixer le rassemblement du marché et des foires de Bourg-Argental à cet endroit. Elle donna également, le confort par temps de pluie et de neige, d'abriter marchands et marchandises, au sec.

Au lendemain de la Révolution Française, on trouve, sans aucune explication, le vendredi comme jour de marché. Les foires de Bourg-Argental sont au nombre de quatorze ; à la Saint-Vincent, le 22 janvier ; à la Saint-Mathias,

le 25 février ; le premier lundi après la mi-carême ; après Pâques, le lundi de Quasimodo ; le 6 mai ; le lundi après la Pentecôte ; le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste, le 25 juin ; à la Sainte-Marie Magdeleine, le 22 juillet ; le 10 août ; le 9 septembre ; le premier lundi d'octobre après la Saint-Michel ; le lendemain de la Toussaint, le 2 novembre ; à la Saint-André, le 30 novembre ; aux Innocents, le 28 décembre. Ces grands rassemblements populaires, sont attachés pour la plupart à des dates inséparables des fastes païens, du culte des morts ou sous la protection de Saints de la catholicité ayant un lien direct avec la tradition religieuse bourguisane.

Le projet d'ouverture d'une grande voie de communication de Roanne au Rhône, la nationale 82, dont le tracé passerait par Saint-Etienne et surtout Bourg-Argental, motiva le conseil municipal, pour déplacer en 1823, le jour du marché hebdomadaire du vendredi au jeudi. Deux principales raisons expliquaient ce changement : d'une part le marché fixé le vendredi n'est plus trop fréquenté ; d'autre part, Alexandre Denis Devaux-de-Pleyné le maire de la commune, pense que le nouvel axe routier va rapprocher les marchés d'Andance du vendredi, et ceux de Saint-Etienne et d'Annonay qui se tiennent le lendemain, faisant tous les trois beaucoup de tord au marché de Bourg du vendredi.

En 1830, la ville de Bourg-Argental délégua la gestion des emplacements des marchands pendant les foires et les marchés. Par adjudication, renouvelable tous les six ans, ce travail était confié à la personne offrant aux enchères, le prix le plus élevé. Cette dernière collectait la contribution des étalagistes sous la halle ; également gérant l'occupation des deux magasins sous la halle qui faisaient office de dépôt de marchandises entre deux marchés ; et aussi organisait le placement des autres marchands dans les rues et places publiques adjacentes. En même temps, une grille tarifaire était définie selon les emplacements suivants : places adossées contre les murs de la halle ; places proches des piliers de la halle et places en dehors de la halle. Le prix était également différents entre les jours de marché et jour de foire.

En 1838, la commune de Bourg-Argental acquit la halle au Vicomte Louis-Pierre Bellet de Saint-Trivier, descendant de la famille Bollioud. Cette même année, le passage communicant de la place du marché à la nouvelle route 82, est élargi et converti en une rue pavée appelée plus tard rue du marché. Au cours du XIX^{ème} siècle, les foires de Bourg-

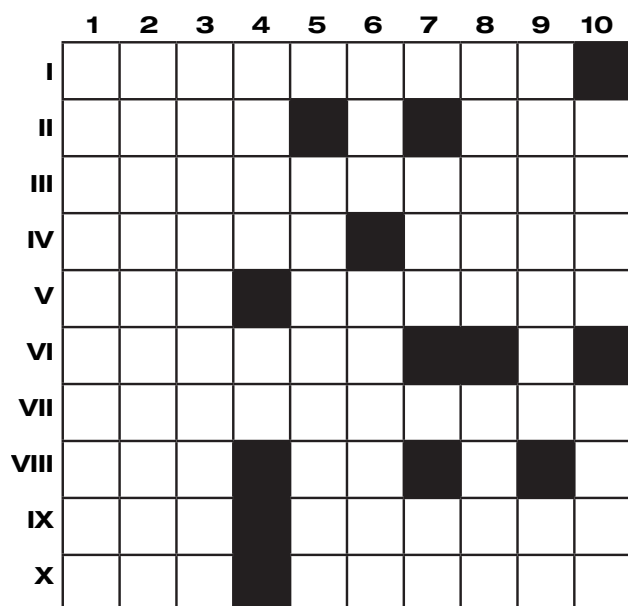
Argental sont importantes. Leur réputation s'étend à toute la campagne environnante et jusqu'aux confins du département. Elles attirent beaucoup de monde mais restent toutefois l'affaire des hommes en matière de transactions, particulièrement pour « les grosses bêtes ». Aux femmes reviennent la vente des légumes, œufs, et produits transformés comme le fromage et le beurre. En 1850, chaque catégorie de produits ou d'animaux se voit réserver un emplacement déterminé : sur la promenade des Noyers on plaçait les moutons, brebis, agneaux et les chèvres ; sur la Grande-Place (place de la Liberté), les chevaux, ânes et mulets ; au bas de la Grande-Place, les bœufs, vaches et veaux ; sur la place des fossés, les porcs ; sur la place Paret (vers la place Armeville), les poteries, les comestibles, légumes, beurre, œufs, fromage et volailles. Si leurs raisons d'être sont effectivement économiques, ces foires étaient un moment social important pour tout le village, dépassant de beaucoup la simple démarche commerciale.

En 1922, la halle de Bourg-argental est dans un état déplorable : sa toiture en très mauvais états, ses piliers en bois pourris et son emplacement insuffisant laissent augurer son remplacement. L'acquisition de deux immeubles voisins, l'ancienne boulangerie Briat et la Maison Arnaud, puis leurs démolitions quelques années plus tard permirent la construction par l'entreprise Bezzoli en 1936 d'une plus grande halle en béton armé. Dans le cadre de la réhabilitation de l'îlot centre ville menée par la municipalité en 1994, cette dernière halle fut remplacée par un édifice en charpente de bois, toujours en service aujourd'hui.

Après avoir connu un âge d'or entre 1850 et 1940, les foires de Bourg-Argental et plus généralement du Forez ont subi de plein fouet l'érosion rapide du monde rural. Les profondes mutations du XX^{ème} siècle en ont réduit le nombre, modifié les usages et les produits exposés. Encore importante, surtout à l'esprit des bourguisans, la foire de Saint-André de Bourg-Argental paraît bien chétive, aujourd'hui. Quant au marché, il se tient toujours le jeudi autour de la halle et sur le quai du Riotet. Il doit sa survie à quelques producteurs locaux qui par la qualité de leurs produits le font résister tant bien que mal aux grandes enseignes commerciales et au nouveau marché déferlant des produits discounts.

Didier FLEURY

Jeux / Etat-civil



Les mots-croisés de Crystal

Horizontalement

- I - En existe-t-il encore un à Bourg Argental.
 II - Frappa violemment.- Se prend en bol.
 III - Ornée.
 IV - Instrument de musique. - Auxiliaire.
 V - Baie jaune. - mesure en capacité.
 VI - Sous-fifre.
 VII - Peuvent mettre le feu.
 VIII - Peuplée par les Cariocas. - Mesure en Chine.
 IX - Atome.
 X - Cardinaux.- Sillonnent le massif du Pilat.

Verticalement

- 1 - Etablissement industriel.
 2 - Transformation chimique.
 3 - Naviguerions sur la toile.
 4 - Comme un hareng.- Pâtisserie nantaise.
 5 - Bonnes pour la vue.
 6 - Roue à gorge.- Poème épique.
 7 - Propre -Adverbe.
 8 - Aisé.- Long à la détente.
 9 - Difficulté d'élocution- Pronom
 10 - Bramer. - Chef-lieu de l'Orne.

Solution des mots croisés du Mag Bourguisan N°1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I		F		B		R		V		B
II	R	A	P	A	C	E		E	T	A
III		C	E	L	L	I	E	R		R
IV	P	I	L	L	A	N	T		E	
V		L	I	E	R		R	E	N	E
VI	B	E	C		T	R	E	V	E	
VII		M	A	R	E	E		I	M	C
VIII	G	E	N	E		C		E	A	U
IX		N				R	U	E	R	
X	E	T	E	R	N	E	L		R	E

Erratum Echos Bourguisans N°150

S	P	A	R	A	D	R	A	P	S	
U	R	T	I	C	A	I	R	E		
B	E	R		A	L	L	E	R	S	
A	C	E		R		A		S	T	
L	A		F	I	A		M	O	A	
T	U	I	L	A	S	S	E	N	T	
E	T	R	E	T	A	T		N	I	
R	I	E	U	R		A	V	E	C	
N	O		R	E	C	R	U		E	
E	N	L	I	S	A	S	S	E	S	

Mariages

Le 7 Juin : Virginie GIANAZZA et Patrice ODOUARD
 Le 5 juillet : Céline JOURNOUD et Nans PERRIN
 Le 12 juillet : Christine JOLI et Jean-Paul ASTRUC
 Le 19 juillet : Laetitia DUMERGUE et Nicolas ALEKSY

Naissances

Kévin ASTRUC né le 14 mai 2008
 Vanille PEAUT née le 22 mai 2008
 Amandine RINGARD-DHUMES née le 24 juin 2008
 Elsa PETIT née le 15 juillet 2008
 Kylian ROUBY né le 22 juillet 2008

Etat-civil Juin-Juillet 2008

Décès :

Le 18 juin 2008 : Jeanne PETIT (88 ans)
 Le 20 juin 2008 : Régis BARRALON (77 ans)
 Le 21 juin 2008 : Yves MARTEL (48 ans)
 Le 1^{er} juillet : Maurice HUSSON (81 ans)
 Le 11 juillet : Jeanne TRACOULAT (90 ans)
 Le 30 juillet : Julien CHAPUIS (84 ans)

Urgences

Médecin de garde

composer le 15 ou le 112

Pharmacie de garde

04 74 59 18 30 (répondeur)
(la garde va du samedi 12h00
au samedi suivant 12h00)

Ambulance Bartasson

04 77 39 64 07

Ambulance de garde

(nuit, WE, Jour férié)
composer le 15 ou le 112

Urgences médicales

composer le 15 ou 112

Centre de soins infirmiers

04 77 39 64 16

Cabinet d'infirmières

04 77 52 05 96

Gendarmerie

composer le 17

Pompiers

composer le 18 ou le 112

Internet

Pour en savoir plus

www.bourgargental.fr
(en cours de rénovation)
www.parc-naturel-pilat.fr
www.cc-monts-du-pilat.fr

Comité de rédaction

Valérie GIROD,
Marie-Françoise BONNEFOY,
Jean CACLIN,
Solange DIARD,
Marie-Pascale JANY

Le Mag'Bourguisan

Bulletin d'information et de communication
de la municipalité / Bimestriel
Directeur de la publication : Stéphane Heyraud
Prochain numéro : Septembre-Octobre 2008
Sortie prévue en septembre
ISSN en cours
Prix : 0,10 Euros
Conception-Impression : Christian Escoffier
Imag'in Création - 69007 Lyon
Imprimé sur papier recyclé

Infos pratiques

A noter - utiles

Mairie

04 77 39 61 34

Ouvert du lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30

• Permanence du MAIRE :

Les Vendredis de 13 h 30 à 17 h 30

sur rendez-vous

• Reprise en septembre de la permanence des
élus les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois
de 9 h 00 à 11 h 00.

Office Du Tourisme

04 77 39 63 49

Ouvert tous les jours du 19 juin au 17 septembre
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30

Vie Libre

Permanence le lundi de 18 h 00 à 20 h 00,
une fois par mois au local CPAM

Impasse de la Déôme

Les dates sont annoncées par voie de presse.

Vous pouvez prendre contact au 06 26 88 48 00

ou 04 77 39 72 49

La Maison de Jonathan

accueil jours et nuits toute l'année les
personnes ayant un proche hospitalisé au
CHU de Saint Etienne. Renseignements et
Réservation : au 04 77 92 42 43
www.maison-jonathan@wanadoo.fr
(établissement conventionné par la CRAM et
diverses MSA)

Piscine

Horaires JUILLET :

du lundi au jeudi : 10 h 00 - 19 h 00

du vendredi au dimanche : 10 h 00 - 20 h 00

Horaires AOÛT : 10 h 00 - 19 h 00

du lundi au dimanche

Changements d'horaires :

Trésor Public

Lundi : 14 h00 à 16 h 00

Mardi et Mercredi : 8 h 15 à 12 h30

et 14 h 00 à 16 h 00

Jeudi : 8 h 15 à 12 h30

Vendredi : 8 h 15 à 12 h30

et 14 h 00 à 16 h 00

Déchetterie - Sictom Velay-pilat Été (du 16 mai au 15 septembre)

Lundi : 13 h 30 - 18 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 12 h30 / 13 h 30 - 18 h 00

Vendredi : 13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 00

Hiver (du 16 septembre au 15 mai)

Lundi : 13 h 30 - 17 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 12 h30 / 13 h 30 - 17 h 00

Vendredi : 13 h 30 - 17 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Renseignements et inscriptions scolaires

Ecole Cantonale de Musique de Bourg Argental 04 77 39 62 74

Rentrée musicale - inscriptions :

Samedi 6 septembre 2008 de 9 h à 11 h

Mercredi 10 Septembre 2008 de 17 h à 19 h

Planning avec les professeurs :

Samedi 13 septembre 2008 de 10 h à 11 h 30

Eveil musical : se renseigner à l'école.

Cette année cycle 2 en formation musicale.

Secrétaire : Marcelle CAMUS 04 77 51 55 08

Rentrée Scolaire le Mercredi 2 septembre

Ecole Sainte Anne :

Contacter la directrice Claudie BREYSSE
au 04 77 39 60 01

Ecole Maternelle Publique

Contacter la directrice Florence GAUDOT
au 04 77 39 60 76

Ecole Primaire Publique

Contacter la directrice Sylviane PINOT
au 04 77 39 65 81

Collège du Pilat

Renseignements au 04 77 39 60 50

Collège Saint Joseph

Renseignements au 04 77 39 64 15

Le mot de la Fin

La Fête de la musique ? C'était bien.

Cependant, un petit hic : beaucoup de choses
en même temps. Mais n'est-ce pas cela une
fête de la Musique?

Pour l'an prochain la Commission Culturelle
souhaite demander à tous ceux qui aiment
la Musique et le Chant, amateurs, enfants, de
s'installer dans les rues et les quartiers et de se
produire à leur gré en supplément des acteurs
traditionnels.

Et pourquoi pas ?